

RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET 2021

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

Le 08 juillet 2021, à compter de 18 h 30, le conseil communautaire, sur convocation adressée par le président le 02 juillet 2021, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 5211-11 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni au Jeu de Paume à Blois.

Christophe DEGRUELLE, Président, préside la séance.

Présents :

Stéphanie AMOUDRY, Anne-Sophie AUBERT-RANGUIN, Michèle AUGÉ, Françoise BAILLY, Yves BARROIS, Stéphane BAUDU, Françoise BEIGBEDER, Malik BENAKCHA, Christelle BERENGER, François BORDE, Jérôme BOUJOT, Jean-Albert BOULAY, Philippe BOURGUEIL, Yann BOURSEGUIN, Henry BOUSSQUOT, Jean-Noël CHAPPUIS, Gérard CHARZAT, François CROISSANDEAU, Sébastien CROSNIER, Yves CROSNIER-COURTIN, Viviane DABIN, Philippe DAMBRINE, Christophe DEGRUELLE, Mathilde DESJONQUÈRES, Christèle DESSITE, Kadiatou DIAKITÉ, Axel DIEUZAIDE, Alain DUCHALAIS, Philippe DUMAS, Marie-Claude DUPOU à partir de la délibération n° A-D2021-170, Ozgür ESKI à partir de la délibération n° A-D2021-131, Marie-Agnès FÉRET, El Hassania FRAISSE-ZIRIAB, François FROMET, Lionella GALLARD, Corinne GARCIA, Paul GILLET jusqu'à la délibération n° A-D2021-171, Philippe GUETTARD, Yann LAFFONT, Valéry LANGE, Christelle LECLERC, Stéphane LEDOUX, David LEGRAND, Claire LOUIS, Baptiste MARSEAULT, Christian MARY, Philippe MASSON, Patrick MENON, Hélène MENOUE, Rachid MERESS, Didier MOËLO, Maryse MORESVE, Jean-Marc MORETTI, Pierre OLAYA, Nicolas ORGELET, Étienne PANCHOUT, Bernard PANNEQUIN, Joël PASQUET jusqu'à la délibération n° A-D2021-172, Éric PESCHARD, Fabienne QUINET, Christophe REDOUIN, Ludivine REMAY, Audrey ROUSSELET, Mourad SALAH-BRAHIM, Pauline SALCEDO, Isabelle SOIRAT, Odile SOULÈS, Guy VASSEUR à partir de la délibération n° A-D2021-150, Pierre WARDEGA.

Suppléants : Éric JANVIER (suppléant de Catherine LE TROQUIER), Dominique ELBORY (suppléant de Pierre MONTARU), Pierre BOUQUIN (suppléant d'Alain PROT).

Pouvoirs :

Nicole LE BELLU donne pouvoir à Pierre OLAYA, Alain VÉE donne pouvoir à Michèle AUGÉ, Benjamin VÉTELÉ donne pouvoir à Mourad SALAH BRAHIM, Joël RUTARD donne pouvoir à Joël PASQUET, Joël PATIN donne pouvoir à Jérôme BOUJOT, Michel FESNEAU donne pouvoir à François BORDE, Gildas VIEIRA donne pouvoir à Christophe DEGRUELLE, Marc GRICOURT donne pouvoir à Yann BOURSEGUIN, Catherine LHÉRITIER donne pouvoir à Maryse MORESVE, Catherine MONTEIRO donne pouvoir à Fabienne QUINET, Marie-Claude DUPOU donne pouvoir à Stéphane BAUDU jusqu'à la délibération n° A-D2021-169

Excusés :

Serge TOUZELET, Ozgür ESKI jusqu'à la délibération n° A-D2021-130, Guy VASSEUR jusqu'à la délibération n° A-D2021-149, Paul GILLET à partir de la délibération n° A-D2021-172, Joël PASQUET à partir de la délibération n° A-D2021-173

Début de séance 18 h 30

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marc MORETTI

N° A-D2021-126	ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Compte rendu des décisions prises par le Président dans le cadre de la délégation du conseil
-----------------------	---

Le conseil communautaire prend acte de la communication des décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-127	ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Compte rendu des délibérations prises par le Bureau communautaire dans le cadre de la délégation du conseil
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- prendre acte de la communication des décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil au Bureau communautaire.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-128	INTERCOMMUNALITÉ – Modification des statuts d'Agglopolys - Restitution aux communes de la compétence « création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes »
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- décider de restituer, à chacune des communes membres d'Agglopolys, la compétence suivante : « création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi no 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations » ;
- modifier en conséquence les statuts de la communauté d'agglomération, conformément au projet de statuts joints en annexe de la présente délibération, supprimant ladite compétence ;
- autoriser le Président à saisir le Préfet et les maires des communes membres d'Agglopolys en vue de recueillir l'accord de leurs conseils municipaux sur la restitution de la compétence aux communes, et la modification statutaire en résultant ;
- autoriser en conséquence le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-129	ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Modification des statuts du Syndicat de Cour-sur-Loire-Ménars-Suèvres et désignation des représentants d'Agglopolys dans ce syndicat
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- accepter de procéder au vote à scrutin public pour ce syndicat conformément aux termes de l'article 10 de la loi 2020-760 du 22 juin 2020,
- procéder à l'élection des délégués proposés ci-après pour représenter la Communauté d'agglomération au sein du SMAEP de Cour-sur-Loire-Ménars-Suèvres, soit 3 titulaires et 2 suppléants :
titulaires : Michel MALFOY, Georges GLEDEL, et Olivier PESME
suppléants : Bruno MAYDIEU et Magali COURTIN

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-130	COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX – Rapport annuel 2020 de la CCSPL
-----------------------	--

Le conseil communautaire donne acte de la présentation du présent rapport retraçant l'activité de la CCSPL pour l'année 2020.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-131	FINANCES – Budget principal - Budget supplémentaire - Exercice 2021
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le budget supplémentaire 2021 du budget principal,
- autoriser le président ou son représentant à signer toute convention définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation des subventions attribuées et individualisées dans l'annexe au présent budget supplémentaire.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-132	FINANCES – Budget annexe Transports - Budget supplémentaire - Exercice 2021
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2021 du budget annexe Transports.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-133	FINANCES – Budget annexe Ordures Ménagères - Budget supplémentaire - Exercice 2021
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2021 du budget annexe Ordures Ménagères.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-134	FINANCES – Budget annexe Lac de Loire - Budget supplémentaire - Exercice 2021
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2021 du budget annexe Lac de Loire.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-135	FINANCES – Reversement de l'excédent de fonctionnement du budget annexe Immeubles de rapport vers le budget principal.
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'autoriser le reversement au budget principal d'une fraction (24 598,81 €) de l'excédent de fonctionnement du budget annexe Immeubles de rapport.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-136	FINANCES – Budget annexe Immeubles de rapport - Budget supplémentaire - Exercice 2021
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2021 du budget annexe Immeubles de rapport.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-137	FINANCES – Budget annexe Assainissement collectif - Budget supplémentaire - Exercice 2021
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2021 du budget annexe Assainissement collectif.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-138	FINANCES – Budget annexe Assainissement non collectif - Budget supplémentaire - Exercice 2021
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2021 du budget annexe Assainissement non collectif.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-139	FINANCES – Budget annexe Eau potable - Budget supplémentaire - Exercice 2021
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2021 du budget annexe Eau potable.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-140	FINANCES – Eaux pluviales urbaines : transfert d'un contrat d'emprunt.
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- prendre acte qu'en application des dispositions du CGCT susvisées, le contrat d'emprunt conclu par la commune de Saint-Sulpice-de-Pommeray, au titre de l'exercice de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines », inscrit dans son budget principal est repris par la communauté d'agglomération de Blois, Agglopolys au 1er janvier 2020 ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-141	FINANCES – Budget annexe ZAE de l'Artouillat - Budget supplémentaire - Exercice 2021
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2021 du budget annexe ZAE de l'Artouillat.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-142	FINANCES – Budget annexe ZAE Malakoff - Budget supplémentaire - Exercice 2021
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2021 du budget annexe ZAE Malakoff.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-143	FINANCES – Budget annexe ZAE Les Plantes - Budget supplémentaire - Exercice 2021
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2021 du budget annexe ZAE Les Plantes.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-144	FINANCES – Budget annexe ZAE du Courtois - Budget supplémentaire - Exercice 2021
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2021 du budget annexe ZAE du Courtois.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-145	FINANCES – Budget annexe ZAE Gailletrous 3 - Budget supplémentaire - Exercice 2021
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2021 du budget annexe ZAE Gailletrous 3.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-146	FINANCES – Budget annexe ZAE Les Muriers - Budget supplémentaire - Exercice 2021
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2021 du budget annexe ZAE Les Muriers.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-147	FINANCES – Budget annexe ZAE La Boissière - Budget supplémentaire - Exercice 2021
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2021 du budget annexe ZAE La Boissière.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-148	FINANCES – Budget annexe ZAE Les Guignières - Budget supplémentaire - Exercice 2021
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2021 du budget annexe ZAE Les Guignières.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-149	FINANCES – Budget annexe ZAE Cino del Duca - Budget supplémentaire - Exercice 2021
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2021 du budget annexe ZAE Cino del Duca.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-150	FINANCES – Attribution de compensation - Ajustement 2021, suite à l'approbation du rapport de CLETC portant sur le transfert de compétence « gestion des eaux pluviales urbaines ».
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- renoncer, pour 2021, au versement au profit d'Agglopolys des attributions de compensation lorsqu'elles sont négatives (communes de Champigny-en-Beauce, Cormeray, Françay, Lancôme, Saint-Bohaire, Sambin, Santenay, Seur et Valaire),
- approuver la répartition de l'attribution de compensation 2021 suivant le tableau présenté,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-151	FINANCES – Attribution de compensation - Régularisation, suite à l'approbation du rapport de CLETC portant sur le transfert de compétence « gestion des eaux pluviales urbaines ».
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver la régularisation de l'attribution de compensation 2020 par la facturation aux communes suivant l'échéancier présenté,
- préciser que les sommes formant la régularisation seront imputées au compte 739211 des communes et au compte 73211 d'Agglopolys,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-152	FINANCEMENTS EXTÉRIEURS – Approbation du Bilan à mi-parcours du Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Pays des Châteaux 2018-2024
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le projet de Bilan à mi-parcours du Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Pays des Châteaux,
- autoriser le Président ou son représentant à signer le Bilan à mi-parcours du Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Pays des Châteaux et tout document y afférent.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-153	FINANCES – Convention avec l'Agence Régionale de Santé - Centre Val de Loire relative à la facturation de frais engagés par la collectivité au titre du fonctionnement des centres de vaccination COVID-19
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver les termes de la convention présentée, à intervenir avec l'ARS et relative à la facturation de frais engagés par la collectivité au titre du fonctionnement des centres de vaccination COVID-19 en 2021,
- autoriser le Président ou son représentant à signer ladite convention et tous documents relatifs à la mise en œuvre de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-154	PERSONNEL TERRITORIAL – Fixation du tableau des emplois au 1er juillet 2021
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver les créations, transformations et suppressions d'emplois détaillées en annexe n° 1 à la présente délibération ;
- adopter en conséquence le tableau des emplois de la collectivité tel que joint en annexe n° 2 à la présente délibération ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-155	PERSONNEL TERRITORIAL – Mise en oeuvre du dispositif « Parcours emploi compétences - contrats unique d'insertion, d'accompagnement dans l'emploi »
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver la mise en œuvre du dispositif « Parcours emploi compétences » dans les conditions précisées ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer les pièces administratives nécessaires à la mise en œuvre du dispositif.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-156	PERSONNEL TERRITORIAL – Attribution d'une subvention d'équipement au Restaurant Inter-Administratif de Blois
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- attribuer une subvention d'équipement d'un montant de 469,46 € au profit de l'association gestionnaire du restaurant inter-administratif de Blois ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-157	INTERCOMMUNALITÉ – APPUI AUX COMMUNES - Commune de SAMBIN - Mise en oeuvre du dispositif du fonds communautaire de soutien à la création ou au maintien des services nécessaires à la satisfaction des besoins de la population en milieu rural
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- accorder une subvention de 45 651 € à la commune commune de SAMBIN pour la restructuration de ses commerces en centre bourg, via l'extension de la boucherie, la réfection des façades et travaux divers dans la boulangerie, au titre du dispositif du fonds communautaire de soutien à la création ou au maintien des services nécessaires à la satisfaction des besoins de la population en milieu rural,
- approuver la convention définissant les engagements et les modalités de l'aide accordée dans ce cadre,
- autoriser le Président ou son représentant à signer ladite convention et tout autre document relatif à cette opération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-158	ENVIRONNEMENT – PLAN CLIMAT - Engagement de la Communauté d'agglomération auprès de la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du projet européen LIFE « LETsGO4Climate » - Signature de l'accord de partenariat
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- confirmer la volonté de la collectivité à s'engager auprès de la Région Centre-Val de Loire, dans la mise en oeuvre du projet Life_LETsGO4Climate ;
- donner mandat, dans ce cadre, à la Région Centre Val-de-Loire, en tant que Bénéficiaire Coordonnateur, pour agir au nom d'Agglopolys auprès de la Commission Européenne ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer l'accord de partenariat permettant la mise en oeuvre du projet LIFE20 GIC/FR/1820 ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer toutes pièces nécessaires à la formalisation, la mise en oeuvre et le suivi des actions dans le cadre du projet Life_LETsGO4Climate ;
- autoriser le Président ou son représentant à solliciter des financements auprès de la Région Centre Val-de-Loire et tout autre financeur, afin de compléter le plan de financement et faciliter la mise en oeuvre des actions.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-159	ENVIRONNEMENT – GEMAPI - Avis sur le dossier de régularisation des systèmes d'endiguement des Vals du Blaisois
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le dossier de régularisation tel qu'il est proposé par les services de l'État sous réserve de sa mise à jour à l'issue des travaux de fiabilisation réalisés en 2021 afin d'avoir un dossier d'ouvrage conforme à la réalité avant le transfert effectif de gestion au 1er janvier 2024 ;
- autoriser le Président, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-160	ENVIRONNEMENT – GEMAPI - Avis sur le dossier de régularisation des systèmes d'endiguement du val de Cisse - Vouvray
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le dossier de régularisation tel qu'il est proposé par les services de l'État, sous réserve que l'État s'engage à animer une démarche de concertation avec les EPCI pour construire un plan global de fiabilisation des digues programmé qui puisse être réalisé dans le cadre du plan Loire 5 ;
- autoriser le Président, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération ;

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-161	HABITAT – Adoption du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGDLSID)
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- donner un avis favorable au Plan Partenariat de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGDLSID), élaborée par la Commission Intercommunale de Coordination des Attributions et validée par la Conférence Intercommunale du Logement ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document concernant ce projet et nécessaire à l'exécution de cette décision.

Décision : Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Abstention : 1, Christelle DESSITE

N° A-D2021-162	HABITAT – Attribution d'une subvention au titre du Fonds Logement
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- attribuer une subvention de 30 000 € au titre du Fonds Logement au bénéfice de la SA HLM 3F – Centre - Val de Loire pour l'opération de construction neuve de 3 logements locatifs sociaux (2 PLUS et 1 PLAi) située dans la Rue des Vergers à Vineuil ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à ces dossiers et nécessaire à l'exécution de cette décision.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-163	LOISIRS – DSP gestion du centre aquatique communautaire - Modification de la grille tarifaire 2021/2022.
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- valider les modifications de la grille tarifaire 2021-2022 du contrat de délégation de service public du centre aquatique à compter du 1er septembre 2021,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-164	LOISIRS – Piscines de la Communauté d'agglomération de Blois gérées en régie - Tarifs publics du 30 août 2021 au 4 septembre 2022.
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- adopter les tarifs 2021/2022 présentés pour les piscines de la communauté gérées en régie,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-165	FONCIER – Bilan des acquisitions et cessions réalisées par la Communauté d'agglomération de Blois-Agglompolys et son concessionnaire 3 Vals Aménagement pour l'année 2020.
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées par Agglompolys et son concessionnaire, 3 VALS AMENAGEMENT, présenté pour l'année 2020, joint en annexe ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-166	VOIRIE – Quartier Villiersfins - Lotissement " les Prés Fleuris " - Convention de transfert des équipements communs du lotissement dans le domaine public
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- autoriser le Président ou son représentant à signer la convention présentée par la société Nexity pour le transfert des équipement communs dans le domaine public ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-167	URBANISME PRÉVISIONNEL - PLUi – Désignation des nouveaux représentants pour le collège des associations et précisions sur la qualification des membres du collèges des personnalités qualifiées de la commission locale de site patrimonial remarquable (CLSPR)
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- nommer de nouveaux représentants pour le collège des représentants du collège des associations de la Commission Locale de Site Patrimonial Remarquable,
- préciser comme suit la qualification des membres du collège des personnalités qualifiées (les autres membres nommés restant inchangés) :

Collège des élus (inchangé) :

Titulaires : Jérôme Boujot, Catherine Monteiro, Hélène Menou, Françoise Bailly.

Suppléants : Paul Gillet, Corinne Garcia, David Legrand, Yann Laffont.

Collège des associations (modifié) :

Titulaires : Christian Nicolas (Président, Les Amis du Vieux Blois), Michèle Joigny (Vice-Présidente, Les Amis du Château de Blois), Olivier Devallois (Fondation Patrimoine – Délégué Loir et Cher), Grégoire Bruzulier (Directeur CAUE de Loir-et-Cher).

Suppléants : Jean-Paul Sauvage (Vice-Président, Les Amis du Vieux Blois), Laure Duclou (Les Amis du Château de Blois), Serge Pitard (Fondation Patrimoine - Délégué Départemental Adjoint), Aateca Sabbar (Architecte-Urbaniste CAUE de Loir-et-Cher).

Collège des personnalités qualifiées (titres précisés) :

Titulaires : Benjamin Faugeroux (Architecte), Jean-Michel Aubry (Architecte en retraite), Bruno Marmioli (Architecte-paysagiste Directeur Mission Val de Loire), Bernard Ruel (Architecte du Patrimoine).

Suppléants : Sébastien Lemaire (Architecte), Lolita Voisin (Ingénieure Paysagiste, Directrice école du Paysage), Myriam Laidet (Urbaniste, Mission Val de Loire), Chantal Colleu-Dumond (Agrégée de lettres classiques, Directrice du domaine Régional de Chaumont-sur-Loire).

- autoriser le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette commission en collaboration avec les services de l'Etat.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-168	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR – Concours de maîtrise d'oeuvre du complexe sportif à vocation pédagogique au bénéfice de l'INSA : organisation d'un jury et approbation de l'enveloppe financière objet du concours
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le programme de l'opération sur la base duquel les candidats au concours seront amenés à fonder leurs prestations, soit 2 670 000 € HT ;
- approuver la composition du jury de concours de maîtrise d'œuvre susvisée ;
- fixer le montant des primes à verser aux candidats ayant remis des prestations conformes au règlement du concours à la somme de 30 000 € HT et autoriser leur règlement ;
- autoriser le versement à chaque personnalité de statut privé, membre du jury, d'une indemnité forfaitaire de 400 € HT par séance, comprenant les frais de déplacement ;
- autoriser le remboursement des frais de déplacements, à chaque personnalité compétente de droit public, pour la participation aux réunions du jury et réunions de travail ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-169	ARTISANAT, COMMERCE – Modification du règlement d'aides aux commerces et TPE sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Blois.
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- prendre acte des modifications du règlement des aides économiques pour les commerces et les TPE ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-170	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – Parc d'activités des Châteaux (La Chaussée Saint-Victor) - Concession d'aménagement confiée à la SEM 3 Vals Aménagement - Approbation du Compte-rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) Exercice 2020-Prévisions 2021 et de l'avenant n° 6 portant diminution de la participation d'équilibre de la collectivité
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

Après avoir pris connaissance du compte-rendu annuel à la collectivité de l'opération "Parc d'activités des Châteaux" concédée à la SEM 3 Vals Aménagement, et conformément aux dispositions de l'article L. 300-5 du Code de l'urbanisme,

- donner acte à la SEM 3 Vals Aménagement de la transmission du compte-rendu annuel à la collectivité locale (CRACL) de l'exercice 2020-2021 pour l'opération concédée du Parc des Châteaux ;
- approuver ce compte-rendu annuel à la collectivité locale 2020-2021 ;
- approuver les termes de l'avenant n° 6 à la convention de concession d'aménagement, ayant pour objet de diminuer le montant des participations d'équilibre versées par Agglopolys ;
- autoriser le Président ou son représentant à procéder à toutes les formalités nécessaires à l'application du CRACL 2020-2021 de la concession d'aménagement du Parc des Châteaux et à signer toutes pièces nécessaires relatives à ce dossier.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-171	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – Zones d'activités du « Bout des Hayes » et du « Bout des Hayes Ouest » (Blois-Villebarou) - Concession d'aménagement confiée à la SEM 3 Vals Aménagement - Approbation du Compte-Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) Exercice 2020 - Prévisions 2021 et de l'avenant 6 portant modification des modalités de rémunération de l'aménageur
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

Après avoir pris connaissance du compte-rendu annuel à la collectivité de l'opération "Zones d'activités du Bout des Hayes et du Bout des Hayes Ouest" concédée à la SEM 3 Vals Aménagement, et conformément aux dispositions de l'article L. 300-5 du Code de l'urbanisme,

- donner acte à la SEM 3Vals Aménagement de la transmission du compte-rendu annuel à la collectivité locale (CRACL) de l'exercice 2020-2021 pour l'opération concédée "Zones d'activités du Bout des Hayes et du Bout des Hayes Ouest",
- approuver ce compte-rendu annuel à la collectivité locale 2020-2021,
- approuver les termes de l'avenant n° 6 à la convention publique d'aménagement portant modification des modalités de rémunération de la SEM 3Vals Aménagement,
- autoriser le Président ou son représentant à procéder à toutes les formalités nécessaires à l'application du CRACL 2020-2021 de la concession d'aménagement "Zones d'activités du Bout des Hayes et du Bout des Hayes Ouest".

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-172	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – Renouvellement de la convention cadre de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- renouveler la convention cadre entre Agglopolys et la CCI de Loir-et-Cher pour la période 2021-2023
- autoriser le Président ou son représentant à signer ladite convention.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-173	AGRICULTURE, VITICULTURE – Convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher pour l'année 2021
----------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver la convention entre Agglopolys et la Chambre d'agriculture figurant en annexe ;
- attribuer une subvention à la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher d'un montant total de 9 781 € pour les actions programmées ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-174	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – Subvention 2021 à la BGE au titre de Mature Entreprise
----------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- attribuer une subvention de 17 000 € à la BGE au titre de Mature Entreprise pour assurer le fonctionnement de la couveuse d'entreprises ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer une convention d'attribution de subvention et toutes pièces afférentes à ce dossier.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-175	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – Association Initiative Loir-et-Cher - Soutien financier
----------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- accorder à l'association Initiative Loir-et-Cher une subvention d'un montant de 30 000 € en 2021 au titre des frais d'animation liés à la gestion des fonds susvisés hors urgencéco ;
- accorder à l'association Initiative Loir-et-Cher une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000 € en 2021 au titre des frais d'animation liés à la gestion du fonds urgencéco ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir avec Initiative Loir-et-Cher, ainsi que tout acte ou pièce utile à la mise en œuvre de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-176	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – Attribution d'une subvention à l'association Cosmetic Valley pour l'année 2021
----------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- décider d'attribuer une subvention à l'association Cosmetic Valley au titre de l'année 2021 à hauteur de 12 000 € ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-177	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – Attribution d'une subvention à l'association Réseau entreprendre Loire Vallée
----------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- attribuer une subvention d'un montant de 1 000 € à l'association Réseau entreprendre Loire Vallée ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-178	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – L'économie aux Rendez-vous de l'histoire - Edition 2021 - Attribution d'une subvention
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- accorder une aide financière de 50 000 € au Centre Européen de Promotion de l'Histoire pour l'édition 2021 de L'économie aux Rendez-vous de l'histoire,
- autoriser le Président ou son représentant à signer toute pièce utile à la mise en œuvre de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-179	TOURISME – Attribution d'une aide économique au titre du fonds communautaire d'aide aux hébergements hôteliers pour le camping de la Grande Tortue à Candé-sur-Beuvron.
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- décider d'accorder son aide au Camping de la Grande Tortue ;
- dire que cette aide prendra la forme d'une subvention de 15 000 €, versée à la SCI GONIN ET CIE qui viendra en diminution des loyers demandés à la SARL ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2021-180	AGRICULTURE, VITICULTURE – ÉCONOMIE CIRCULAIRE - SAS Métha Blois Nord - Entrée d'Agglopolys au capital de la société et apport de comptes-courants - Désignation des représentants d'Agglopolys
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- devenir actionnaire de la SAS Métha Blois Nord et participer à son financement pour un montant de 50 000 € (15 000 € en capital et 35 000 € en comptes-courants d'associés) ;
- désigner les représentants d'Agglopolys au Comité de direction de la SAS Métha Blois Nord : Monsieur Yann LAFFONT, titulaire et Monsieur Stéphane LEDOUX, suppléant ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à la majorité des votes exprimés

Votes contre : 1, Bernard PANNEQUIN

Abstention : 2, François BORDE, Didier MOËLO

N° A-D2021-181	AGRICULTURE, VITICULTURE – Subvention au syndicat d'AOC Cheverny / Cour-Cheverny pour la fête des vendanges 2021
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- accorder une subvention de 7 500 € au syndicat d'AOC Cheverny / Cour-Cheverny pour l'organisation de la fête des vendanges 2021,
- autoriser le Président ou son représentant à signer toute pièce utile à la mise en œuvre de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Abstention : 1, Alain DUCHALAIS

N° A-D2021-182	AGRICULTURE, VITICULTURE – Subvention au syndicat d'AOC Touraine-Mesland pour ses actions de promotion 2021
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- accorder une subvention de 2 500 € au syndicat d'AOC Touraine-Mesland pour ses différentes actions de promotion menées en 2021 ;

- autoriser le Président ou son représentant à signer toute pièce utile à la mise en œuvre de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Abstention : 1, Alain DUCHALAIS

La séance est levée à 20 h25

Toutes ces délibérations et pièces annexes sont consultables au Service des Assemblées - Hôtel de Ville - 2^{ème} étage du bâtiment A , aux horaires d'ouverture au public.